# Politique d'entreprise : pratique du RGPD

Ce qu'il faut savoir...



### RGPD: Réglement Général sur la Protection des Données

#### Définition (ce qu'il faut en retenir) :

- → Texte de loi adopté par le Parlement Européen (28 mai 2018)
- → Protège les données personnelles des citoyens de l'Union Européenne
- → Droit fondamental pour tout citoyen de l'UE
- → Loi contraignante, visant à responsabiliser l'ensemble des acteurs publics ou privés

En France, la CNIL est chargé de l'application de cette loi.



### RGPD: principes de la donnée personnelle

#### Définition (ce qu'il faut en retenir) :

- → Une donnée personnelle est une information liée à l'**identité d'un personne**
- → Elle regroupe aussi bien le nom, le prénom, etc. que des **informations** sur la santé ou la localisation
- → Sur un site, la communication de ces données passent principalement par les **cookies**

Les cookies sont des fichiers textes générés par le serveur du site consulté et envoyés pour enregistrement sur le disque dur du poste local..



### RGPD: nouvelles obligations et nouveaux droits

Règle de base : l'utilisateur doit être obligatoirement prévenu de la collecte potentielle des données et de la finalité de celle-ci.

#### **Ceci implique:**

- → Que l'utilisateur doit donner son **consentement de manière explicite**
- → Le collecteur des données doit veiller à la **sécurisation** de celles-ci et de leurs **destruction** en fin d'utilisation

#### **Les utilisateurs disposent :**

- → D'un droit d'accès, ainsi qu'un droit « à l'oubli »
- → D'un droit à la portabilité des données personnelles afin de les récupérer
- → D'un droit d'information en cas de piratage, ce qui s'accompagne du droit à l'action groupée et au droit de réparation



### RGPD: les interdictions

Règle de base : la collecte de certaines catégories de données est interdite, à l'exception de certains cas dont c'est la finalité (sites sur la santé) ou celles autorisées par la CNIL.

### <u>Catégories interdites car pouvant porter préjudice :</u>

- → à l'appartenance ethnique ou raciale d'un individu
- → à son orientation sexuelle
- → à sa religion ou à ses croyances
- → à ses opinions politiques ou encore à son appartenance à un mouvement syndical



### RGPD : mettre son site professionnel en conformité (1)

<u>Mentions obligatoires</u>: ou mentions légales partant du principe que « *Tout site internet doit permettre d'identifier son responsable et son hébergeur* ».

Que vous soyez entrepreneur individuel ou gérant d'une société, et quelque soit la nature votre activité, vous devrez mentionner sur votre site :

- → le nom et le prénom de l'entrepreneur ou la raison sociale de votre société, forme juridique, numéro SIRET;
- → votre adresse postale ou l'adresse du siège social ;
- → vos informations de contact : numéro de téléphone et adresse e-mail ;
- → le nom du directeur de la publication ;
- → le nom du responsable de la rédaction, s'il y en a un ;
- $\rightarrow$  les coordonnées de votre hébergeur : son nom ou sa raison sociale, ainsi que son adresse complète.

#### GÉNÉREZ GRATUITEMENT VOS MENTIONS LEGALES

Outil simple, sûr et gratuit. Mentions légales conformes à RGPD (Réglement Général sur la Protection des Données)!

GÉNÉRER GRATUITEMENT

ORSONIO & Odomalnelecal



# RGPD: mettre son site professionnel en conformité (2)

#### Mentions relatives à l'utilisation de cookies (ou pas) :

- → Indiquer la finalité des cookies : objectif statistique (Google Analytics) ou création de fiche client (e-commerce).
- → Obtenir le consentement des utilisateurs : l'internaute doit donner son consentement (bouton « Accepter »).
- → Permettre aux utilisateurs le refus de dépôt de cookies : ceci implique un accès au site même en cas de refus et un paramétrage des cookies pour une acceptation sélective.



# RGPD: mettre son site professionnel en conformité (3)

### <u>Mentions relatives à l'utilisation des données personnelles :</u>

→ Les coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) ou celui qui en a le

rôle.

- → La finalité de cette collecte de données et à quoi leur traitement est destiné.
- → Dans les formulaires, mention des réponses sont obligatoires ou facultatives.
- → Mention des destinataires des données recueillies, l'entreprise ou organisme tiers.
- → Information sur la base juridique du traitement des données (autorisations ou consentement).
- → Rappel sur les droits des utilisateurs concernant leurs données personnelles : droit d'opposition à leur communication, droit d'accès, d'interrogation et de rectification, droit de suppression et droit d'introduire de réclamation.



# RGPD: cookie tiers et cookie propriétaire

### Les cookies propriétaires ou first-party cookies :

Les cookies propriétaires, aussi nommés **cookies internes**, sont déposés exclusivement par le site consulté par l'utilisateur. Leur rôle consiste généralement à faciliter la navigation des internautes, ou encore à collecter des données statistiques ou comportementales. Exemples : articles dans un panier (e-commerce), données d'un formulaire (informations personnelles).

### Les cookies tiers ou third-party cookies :

Les cookies tiers, ou third-party cookies, sont générés, non pas par le site hôte visité, mais par des sites tiers. Ce sont donc d'autres sites qui déposent des fichiers sur nos appareils digitaux afin d'enregistrer des données. La finalité est généralement commerciale (vente de produits ou technique du « retargeting » publicité ciblée).

